

LES PRE REQUIS

<p>1. Honorabilité professionnelle</p>	<p>Ne pas avoir de condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire : <i>« Nul ne peut s'inscrire à ces examens si » :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Condamnation définitive pour un délit code de la route par une réduction de la moitié du nombre maximal de points du permis de conduire ; → Condamnation définitive pour conduite d'un véhicule sans être titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule utilisé ou pour conduite malgré l'annulation du permis de conduire ou malgré l'interdiction d'obtenir la délivrance du permis, ou encore pour refus de restituer son permis de conduire après l'invalidation ou l'annulation de celui-ci ; → Condamnation définitive prononcée par une juridiction, française ou étrangère, à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle d'au moins six mois d'emprisonnement pour vol, escroquerie, abus de confiance, atteinte volontaire à l'intégrité de la personne, agression sexuelle, trafic d'armes, extorsion de fonds ou infraction à la législation sur les stupéfiants. <p>Article R3120 – 7 du code des transports :</p> <ul style="list-style-type: none"> → A fait l'objet, dans les dix ans qui précèdent sa demande, d'un retrait définitif de sa carte professionnelle en application de l'article L. 3124-II ; → A fait l'objet, dans les cinq ans qui précèdent sa demande, d'une exclusion pour fraude lors d'une session à l'un des examens des professions du transport public particulier de personnes
<p>2. Permis de conduire</p>	<p>Article R 223-1 du code de la route : Le permis de conduire de catégorie B doit être établi en France ou dans un pays membre de l'Union Européenne. Il doit être délivré depuis plus de 3 s ans et ne doit pas être affecté par le délai probatoire.</p>
<p>3. Attestation d'aptitude physique</p>	<p>Il s'agit du certificat médical, tel que défini au II de l'article R.221-II du code de la route (liste des médecins agréés sur le site de la préfecture de votre département).</p>
<p>4. Niveau minimum de connaissances</p>	<p>Le candidat doit savoir lire et comprendre un texte en langue française pour pouvoir réussir l'épreuve Français de l'examen car il comporte une épreuve destinée à évaluer la capacité d'expression et de compréhension en langue française.</p> <p>Le candidat est informé qu'un minimum de connaissances en langue anglaise est nécessaire car l'examen comprend une épreuve destinée à évaluer la capacité d'expression et de compréhension en langue anglaise, à un niveau équivalent au niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues,</p>
<p>5. Qualités relationnelles</p>	<p>En formation, vous apprenez des savoirs et des savoir-faire. Ces notions sont indissociables du savoir-être. Ce dernier correspond à ce que nous sommes, à nos compétences relationnelles et prend de plus en plus d'importance dans le travail. Le candidat doit faire preuve d'humilité et savoir adapter son comportement selon la situation. Ces trois notions se complètent et ont une influence les unes sur les autres.</p>

VOS DEMARCHES

AVANT L'ENTREE EN FORMATION

VISITE MEDICALE : COÛT: 33€

INSCRIPTION SUR LE SITE EVALBOX
COÛT: 198€

PIECES SCANNEES A FOURNIR SUR LE SITE POUR VALIDER L'INSCRIPTION:

- Une demande d'inscription (à remplir sur le site de la CMA).
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport valide.
- Pour les étrangers hors UE, une autorisation de travail.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Une photocopie recto-verso du permis de conduire B.
- Le certificat de la visite médicale chez un médecin agréé.
- Une photo d'identité récente.

INSCRIPTION EN FORMATION

CHOIX DE LA FORMULE
DOSSIER D'INSCRIPTION
SIGNATURE DU CONTRAT ET
REGLEMENT

A L'ISSU DE LA FORMATION:
ATTESTATION INDIVIDUELLE DE
FORMATION

CONVOCATION PAR LA CMA POUR
EXAMEN THEORIQUE
DELAJ DE REPONSE = 3 SEMAINES
SI ADMIS = CONVOCATION PAR LA
CMA POUR EXAMEN PRATIQUE
DELAJ DE REPONSE = 3 SEMAINES
**SI ADMIS = DEMANDE DE CARTE
PROFESSIONNELLE**

DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE

AUPRES DE LA PREFECTURE DU LIEU DU
DOMICILE
NOUS REMETTONS AU CANDIDAT LA LISTE
DES DOCUMENTS A FOURNIR SELON LA
PREFECTURE
DELAJ DE 3 MOIS MAXIMUM
SANS REPONSE DANS LES 2 MOIS LA
DEMANDE EST REJETTEE
COÛT DE LA CARTE SECURISEE: 57.60€ +
FRAIS D'ENVOI LETTRE EXPRESS

APRES OBTENTION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE

INSCRIPTION AU REGISTRE DES VTC

OBLIGATOIRE POUR EXPLOITER ET
DEMANDE A FAIRE EN LIGNE
UNIQUEMENT
COÛT DE L'INSCRIPTION AU REGISTRE:
170€
PUIS FAIRE LA DEMANDE DE VIGNETTE
SUR L'ONGLET "COMPTE PERSONNEL"
MACARON ROUGE DELIVRE PAR
L'IMPRIMERIE NATIONALE. COÛT: 39€